

LA FAMILLE MONTFORTAINE

Toute sa vie, le Père de Montfort a rêvé d'une « Compagnie de bon prêtres » qui continuerait l'œuvre des missions paroissiales à laquelle il a consacré une bonne partie de son temps et de ses forces.

Le 6 décembre 1700, six mois après son ordination, il écrivait déjà au Supérieur du séminaire de Saint Sulpice à propos des missions. « En vérité, mon cher Père, je ne suis pas digne de cet emploi honorable, mais je ne puis m'empêcher, vu les nécessités de l'Eglise, de demander continuellement, avec gémissements, une petite et pauvre Compagnie de bons prêtres qui l'exercent sous l'étendard et la protection de la Très Sainte Vierge » (Lettre n°5, destinataire : Mr Leschassier).

Dans sa pensée, le P. de Montfort voyait donc la mission, la réponse aux besoins de l'Eglise et des prêtres. En fait, les choses vont se passer autrement qu'il ne l'avait imaginé... et il attendra les dernières années de son existence pour écrire les Règles et de la Compagnie de Marie et de la Congrégation des Filles de la Sagesse.

Les Filles de la Sagesse vont « naître » les premières.

Le 2 février 1703, à l'Hôpital Général de Poitiers, Marie Louise Trichet revêt l'habit de la Sagesse. Elle s'appelle désormais Marie-Louise de Jésus.

Le P. de Montfort l'avait rencontrée en novembre 1701 lorsque celle-ci s'était présentée à son confessionnal.

- « Qui vous a adressée à moi ? » lui demande-t-il.
- « Mon Père, c'est ma sœur », répond-elle.
- « Vous vous trompez, ma fille, ce n'est pas votre sœur, c'est la Sainte Vierge. »

Dès lors pour Marie Louise commence tout un cheminement de vie et un changement radical de vie. Elle va quitter sa famille aisée, installée sur le haut de la ville et cela malgré l'opposition de sa mère, pour entrer à l'Hôpital Général, tout en bas de la ville, en qualité de pauvre et de servante des pauvres enfermés. Pendant dix années elle va vivre là, dans l'attente de la confirmation de sa vocation.

Début 1715 Montfort demande à Marie Louise et Catherine Brunet de quitter Poitiers pour venir fonder la première école à la Rochelle (cf Lettre 27).

1^{er} Août 1715 Approbation, par Mgr de Champflour, de la Règle « primitive » des Filles de la Sagesse rédigée par le P. de Montfort. Le 22 août 1715 Profession religieuse de Marie Louise de Jésus et de Catherine Brunet avec l'approbation de Mgr de Champflour évêque de la Rochelle.

Le 28 avril 1716 le Père de Montfort meurt à St Laurent sur Sèvre. Marie Louise a 32 ans.

1719 Marie Louise quitte la Rochelle et retourne à Poitiers. C'est alors qu'un laïc, Jacques Goudeau la met en relation avec Mme de Bouillé. A travers eux, la voix de la Providence lui indique que sa place est près du tombeau du fondateur à Saint Laurent-sur-Sèvre. C'est donc là qu'elle arrive et s'installe en 1720. Marie-Louise co-fondatrice commence donc une nouvelle étape de sa vie installation de la maison mère, du noviciat et puis des fondations, jusqu'à sa mort en 28 avril 1759, 43 ans après celle de L. M. de Montfort.

Aujourd'hui, la congrégation continue à inventer sa manière d'être fidèle à son « charisme » dans/par un approfondissement continue de la spiritualité sapientielle (de la Sagesse) qui est la personne de Jésus-Christ Sagesse éternelle et incarnée et des implications pour la vie et la mission de la congrégation devenue internationale. Attention aux nouvelles formes de pauvretés. « O Filles de la Sagesse, aidez les pauvres perclus, les accablés de tristesse, les estropiés les rebuts. Ceux que le monde délaisse doivent vous toucher le plus... » (*Ct 149 Aux Filles de la Sagesse*). Cet appel du P. de Montfort demeure d'actualité.

Depuis Marie Louise il y a eu quelques 17 000 Filles de la Sagesse des divers continents.

Les « Montfortains » - officiellement les « Pères et Frères de la Compagnie de Marie - ».

Leur histoire est plus mouvementée.

Montfort en rêvait.

Un jour en 1705, en l'église des Pénitents, à Poitiers, il voit un jeune homme **Mathurin Rangeard** dire son chapelet. Il s'adresse à lui. Celui-ci lui confie qu'il arrive de faire retraite chez les Capucins « J'ai l'intention d'entrer chez les Capucins, c'est par hasard que je suis entré dans cette église pour prier ».

Montfort lui répond : « Non, pas par hasard, mais providentiellement. N'aimeriez-vous pas aider les missionnaires dans leurs travaux ? Suivez-moi, c'est votre vocation assurée. »

Mathurin suit Montfort. Il devient le premier Frère qui sera fidèle jusqu'au bout, même s'il ne prononça jamais de vœux religieux.

Après lui, d'autres suivirent. Tous des Frères au service des missions prêchées par le P. de Montfort (tâches matérielles tenir la boutique des objets, mais aussi catéchisme, et le service des écoles charitables).

Pour les Pères ce fut beaucoup plus difficile ! Bien sûr, de nombreux prêtres se sont succédés au service des missions comme collaborateurs, mais aucun ne tint bien longtemps.

Toutefois, en 1715, - un an seulement avant sa mort – Montfort rencontre le P. Vatel à la Rochelle alors que celui-ci s'apprêtait à embarquer, il est invité à se joindre à lui. Puis c'est le P. Mulot, venu demander à Montfort qui terminait la mission de Fontenay-le-Comte, de venir ensuite prêcher une mission dans la paroisse de St Pompain où il résidait avec son frère Curé. Montfort lui répond qu'il n'acceptera cette demande que s'il consent à le suivre. Celui-ci présente ses réticences (problème de santé, pas doué pour la prédication ...) Montfort l'assure que tout cela se résoudra s'il accepte de le suivre. Il accepte, il va devenir son confesseur, sera là pour rédiger le testament de Montfort le 28 avril 1716. Après cela, Mulot se retire au presbytère de St Pompain.

27 sept 1720, suite à la requête de Marie Louise de Jésus présentée à Mgr de Champflour, celui-ci nomme le P. Mulot supérieur de la communauté des Filles de la Sagesse de St Laurent.

1722 acquisition d'un immeuble à St Laurent-sur-Sèvre. Le groupe des missionnaires (Mulot, Jacques Le Vallois, Mathurin ...) put se constituer en communauté stable avec le P. Mulot comme supérieur. 1748 approbation orale des Règles de la Compagnie de Marie par le pape Benoît XIV.

Aujourd'hui les « Pères et Frères Montfortains » sont présents sur les différents continents, ils continuent à annoncer Jésus-Christ Sagesse incarné à la manière, dans des milieux culturels divers en cherchant eux aussi le langage pour toucher les cœurs de nos contemporains.

Les Frères de Saint-Gabriel

Ils sont issus de la Compagnie de Marie. Ils étaient les Frères enseignants : les Frères du Saint-Esprit, comme on les appelait. Ils ont vécu jusqu'en 1835 avec les Pères et d'autres Frères chargés des emplois ou participant aux missions. Avec l'élection en 1821 du P. Gabriel Deshayes comme Supérieur général des deux congrégations montfortaines (Montfortains et Filles de la Sagesse) un tournant va se prendre pour des Frères faisant la classe. L'école pour les campagnes est un projet qu'il portait depuis déjà quelques années en relation amicale avec le P. Jean-Marie de Laménais.

Si les missions, les retraites redémarrent, le groupe des frères enseignants augmente sensiblement. En 1835, 33 Frères et novices déménagent pour aller à l'entrée actuelle de l'Institution Saint Gabriel dans une maison appelée Maison Supiot que le P. Deshayes venait d'acheter aux Filles de la Sagesse. Maison qui sera baptisée « Saint Gabriel ». Parmi eux il y a le Frère Augustin arrivé lui aussi de Bretagne et dont le désir clairement exprimé était que le groupe des « Frères de classe » deviennent autonomes. C'est ce qui va arriver après la mort du P. Deshayes. Une nouvelle congrégation naît donc, avec des statuts spécifiques, destinée à l'éducation des enfants des campagnes et des sourds (les premiers frères sont envoyés par Deshayes pour se former à l'éducation des sourds, chez les Filles de la Sagesse d'Auray). – éducation des aveugles après la mort de Deshayes-

Leur règle de vie des Frères de Saint-Gabriel n'a donc pas été écrite par le P. de Montfort mais elle est imprégnée des points fondamentaux de la spiritualité montfortaine.

Aujourd'hui, ils sont également sur les différents continents, œuvrant dans le champ vaste et varié de l'éducation et de la promotion humaine. Près de 60% de la congrégation est asiatique.

Au-delà des trois Instituts montfortains

Par-delà les trois Instituts montfortains, héritiers directs du Père de Montfort, nombre de personnes de toutes vocations et de groupes se réclament de lui, de sa spiritualité.

On peut distinguer deux grandes catégories de groupes

I- Les groupes reliés directement/structurellement aux trois Instituts montfortains

• Compagnie de Marie

- **L'Hospitalité montfortaine** qui rassemble quelques 2500 hommes et femmes dans la structure du pèlerinage montfortain de Lourdes. Structure souple, accueillant aussi bien des « personnes en cheminement de foi, des chercheurs » que des « chrétiens convaincus et consacrés ».
- **La Fraternité Mariale Montfortaine** née en 1899 sous la forme d'une confrérie. Elle regroupe des personnes ayant fait leur consécration selon l'esprit de Saint LM de Montfort.
- **L'Institut Séculier Montfortain** (I.S.M.), fondé en 1963 par le Père Pierre BARAT. Il s'agit de femmes vivant dans la vie séculière avec vœux privés, dans des engagements temporels et ecclésiaux. Elles dépendent du Supérieur Général de la Compagnie de Marie. Autres Instituts séculiers : Burundi, Italie

-

• Les Filles de la Sagesse

- **Les laïcs engagés** dans l'éducation dans le réseau d'établissements scolaires (proposition de découverte et formation à la spiritualité Sagesse)
- **Les Ami(e)s de la Sagesse**, des personnes qui sont en lien d'amitié avec des sœurs et communautés. Désireuses de vivre leur spiritualité dans leur quotidien de laïcs, ces personnes, s'engagent à la découvrir et à l'approfondir grâce à un parcours de formation approprié.
- **Les Sœurs Oblates de la Sagesse**, fondées en 1857 à Poitiers. Handicapées de l'ouïe, elles vivent à leur manière, la même spiritualité que les Filles de la Sagesse. Elles témoignent de leur charisme au cœur du monde.

-

• Les Frères de Saint-Gabriel

- **Les laïcs engagés (associés et collaborateurs)** dans le champ de l'éducation dans le réseau d'établissements scolaires. Celles et ceux qui le souhaitent peuvent découvrir et approfondir la vie des fondateurs et la spiritualité montfortaine, via des modules de formation et des visites de lieux montfortains.

Lorsque nous parlons de « Famille montfortaine » il nous faut penser non seulement les trois Instituts mais aussi ces groupes que nous venons d'évoquer.

II- Les personnes et groupes se réclamant de la spiritualité montfortaine

Pour la France seulement

- La légion de Marie
- Les Foyers de Charité

Et puis,

- Il y a toutes les personnes qui, à travers le monde et par différents chemins, ont découvert quelque chose de la spiritualité montfortaine et qui en vivent au moins des aspects sans compter celle qui ont fait leur consécration à Jésus par les mains de Marie selon Montfort et qui en vivent.

Conclusion

La spiritualité de Saint L.M. de Montfort ne nous appartient pas en tant que Famille montfortaine. Elle est un bien d'Eglise, au risque même d'être « déformée » par l'interprétation faite par certains groupes.

C'est une richesse à connaître, à approfondir pour en vivre afin qu'elle continue à porter des fruits pour aujourd'hui.

F. Maurice Hérault d'après texte de P. Bernard Pourthier (SMM)